axiome associes

COMMISSARIAT AUX COMPTES
AUDIT

AXIOME AUDIT

MONTPELLIER 34965
215, rue Samuel Morse - Le Triade
Bât. 3 - CS 79016 - cedex 2
Tél : 0 467 158 935
Fax : 0 467 158 951
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

ALÈS 30101
22, rue Maurice Bourdet
L'Atalante - BP 50054 - cedex
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

PERPIGNAN 66006
23, rue de la Sardane
BP 10640 - cedex
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

ASSOCIATION APBT
CPIE Bassin de Thau
Parc Technologique et Environnemental
Route des Salins
30140 Mèze

COMMISSARIAT AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31.12.2012

axiome associes
COMMISSARIAT AUX COMPTES
AUDIT

AXIOME AUDIT

MONTPELLIER 34965
215, rue Samuel Morse - Le Triade
Bât. 3 - CS 79016 - cedex 2
Tél : 0 467 158 935
Fax : 0 467 158 951
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

ALÈS 30101
22, rue Maurice Bourdet
L'Atalante - BP 50054 - cedex
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

PERPIGNAN 66006
23, rue de la Sardane
BP 10640 - cedex
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

ASSOCIATION APBT
CPIE Bassin de Thau

Parc Technologique et Environnemental
Route des Salins
30140 Mèze

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

axiome associes
COMMISSARIAT AUX COMPTES
AUDIT

AXIOME AUDIT

MONTPELLIER 34965
215, rue Samuel Morse - Le Triade
Bât. 3 - CS 79016 - cedex 2
Tél : 0 467 158 935
Fax : 0 467 158 951
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

ALÈS 30101
22, rue Maurice Bourdet
L'Atalante - BP 50054 - cedex
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

PERPIGNAN 66006
23, rue de la Sardane
BP 10640 - cedex
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

ASSOCIATION APBT
CPIE Bassin de Thau
Parc Technologique et Environnemental
Route des Salins
30140 Mèze

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Aux membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association APBT CPIE Bassin de Thau, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Montpellier, le 7 mai 2013

Le commissaire aux comptes
AXIOME AUDIT
Frédéric Carrobé

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2012 12			Exercice N-1 31/12/2011 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	5 189	5 189		162	162-	100.00-
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	5 897	3 690	2 207	709	1 498	211.39
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	76		76	76		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 470		1 470		1 470	
	TOTAL I	12 633	8 880	3 753	947	2 806	296.34
	Comptes de liaison **TOTAL II**						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	242		242	706	464-	65.66-
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	20 270	75	20 195	26 592	6 397-	24.06-
	Autres créances	287 369		287 369	75 661	211 708	279.81
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	12 353		12 353	17 364	5 010-	28.86-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	303		303	17	286	NS
	TOTAL III	320 538	75	320 463	120 340	200 123	166.30
	Charges à répartir sur plusieurs exercices **(IV)**						
	Primes de remboursement des obligations **(V)**						
	Ecarts de conversion actif **(VI)**						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	333 170	8 955	324 216	121 287	202 929	167.31

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

AXIOME AUDIT axiome audit Tél. 04 67 15 89 51

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2012 12	Exercice N-1 31/12/2011 12	Ecart N / N-1 Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	17 629	16 328	1 302	7.97
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	34 360	1 302	33 059	NS
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	TOTAL I	51 989	17 629	34 360	194.91
	Comptes de liaison **TOTAL II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	919		919	
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	5 100		5 100	
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	TOTAL III	6 019		6 019	
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		26 216	26 216-	100.00-
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		650	650-	100.00-
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 586	20 217	26 369	130.43
	Dettes fiscales et sociales	20 922	19 233	1 689	8.78
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	369	422	53-	12.63-
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	198 330	36 920	161 410	437.19
	TOTAL IV	266 207	103 658	162 549	156.81
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	324 216	121 287	202 929	167.31

(1) Dont à plus d'un an 67 877 66 738
Dont à moins d'un an 26 216
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

AXIOME AUDIT axiome audit

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2012 12	Exercice N-1 31/12/2011 12	Ecart N / N-1 Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises	46		46	
Production vendue de Biens et Services	96 774	63 681	33 092	51.97
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	187 522	144 162	43 360	30.08
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	7 620	5 261	2 359	44.84
Collectes				
Cotisations	420	420		
Autres produits	411	157	253	161.22
TOTAL I	292 792	213 682	79 110	37.02
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements		312	312-	100.00-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	171 257	123 996	47 261	38.12
Impôts, taxes et versements assimilés	2 140	1 154	986	85.44
Salaires et traitements	79 428	63 563	15 864	24.96
Charges sociales	23 635	21 553	2 082	9.66
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 536	2 762	1 226-	44.39-
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	75		75	
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	375		375	
TOTAL II	278 446	213 340	65 105	30.52
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	14 347	342	14 005	NS
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

axiome audit
Tél. 04 67 15 89 35 - Fax 04 67 15 89 51

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2012 12	Exercice N-1 31/12/2011 12	Ecart N / N-1 Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations	114		114	
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	114		114	
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI				
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	114		114	
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	14 460	342	14 119	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	25 000		25 000	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL VII	25 000		25 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
TOTAL VIII				
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	25 000		25 000	
Impôts sur les bénéfices (IX)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	317 906	213 682	104 224	48.78
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	278 446	213 340	65 105	30.52
SOLDE INTERMEDIAIRE	39 460	342	39 119	NS
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		960	960-	100.00-
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	5 100		5 100	
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	34 360	1 302	33 059	NS

AXIOME AUDIT axiome audit Tél. 04 67 15 89 35 - Fax 04 67 15 89 51

Association Pour le Bassin de Thau

ANNEXE

1. PRÉSENTATION DES COMPTES

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- L'annexe.

Ces documents forment un tout et sont certifiés en tant que tel.

Leur présentation est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

Sont appliquées les conventions relatives au règlement CRC 99-01, correspondant aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

2. MÉTHODES GÉNÉRALES

- **Convention de principe**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

- **Immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

- **Amortissements et immobilisations**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue des biens (voir tableaux d'amortissement joints). Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes : logiciels : 3 ans ; matériel de bureau et informatique : 3 ans.

- **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3. CHANGEMENT DE MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. CHANGEMENT DE MÉTHODE DE PRÉSENTATION

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

5. EFFECTIFS ET RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

Effectifs au 31/12/2011 : 2,67 etp annuels.

Effectifs au 31/12/2012 : 3,36 etp annuels.

Toute association dont le budget annuel est supérieur à 150.000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50.000 € doit publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés, ainsi que leurs avantages en nature.

La CCNA précisant que le statut de cadre dirigeant est acquis à partir du groupe I et l'association n'ayant aucun salarié classé à ce groupe d'une part ; d'autre part, aucun bénévole n'étant rémunéré, aucune rémunération correspondante n'est indiquée.

6. ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS

L'association a perçu au cours de l'année deux prix de la Fondation Macif pour un montant total de 25 000 € à titre exceptionnel.

7. HONORAIRES DU COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires s'élèvent à 1 885 € TTC pour l'année 2012

AXIOME AUDIT axiome audit Tél. 04 67 15 89 35 - Fax 04 67 15 89 51

8. VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Situations et mouvements Rubriques	valeur l'ouverture de l'exercice	augmentations de l'exercice	diminutions de l'exercice	valeur à la fin de l'exercice
report à nouveau	16 327,54	1 301,54		17 629,08
résultat de l'exercice antérieur	1 301,54		1 301,54	0,00
résultat de l'exercice		34 360,27		34 360,27
Total	**17 629,08**	**35 661,81**	**1 301,54**	**51 989,35**

9. SUBVENTIONS ET CONVENTIONS NOTIFIÉES, FONDS DÉDIÉS

Situations et mouvements Rubriques	Montant subvention	FD inscrits en 2011 pour 2012 et suiv.	Produits affectées en 2012	Reprise FD en 2012	FD pour 2013 et suiv.	Détail	
						à - d'un an	à + d'un an
Communauté de Communes du Nord du Bassin de Thau	6 888,06		1 788,06		5 100,00	5 100,00	
Total	**6 888,06**	**0,00**	**1 788,06**	**0,00**	**5 100,00**	**5 100,00**	**0,00**

10. DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES

Situations et mouvements Rubriques	valeur à l'ouverture de l'exercice	augmentations de l'exercice	diminutions de l'exercice	valeur à la fin de l'exercice	Détail	
					à - d'un an	à + d'un an
Crédit Agricole	26 215,73		26 215,73	0,00	0,00	
Total	**26 215,73**	**0,00**	**26 215,73**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

11. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Situations et mouvements Rubriques	valeur brute à l'ouverture de l'exercice	augmentations de l'exercice	diminutions de l'exercice	valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	**5 189,12**	**0,00**	**0,00**	**5 189,12**
logiciels	5 189,12			5 189,12
Immobilisations corporelles	**3 944,22**	**1 953,00**	**0,00**	**5 897,22**
matériel de bureau et informatique	3 944,22	1 953,00		5 897,22
Immobilisations financières	**0,00**	**1 546,25**	**0,00**	**1 546,25**
titres immobilisés		76,25		76,25
dépôts et cautionnements		1 470,00		1 470,00
Total	**9 133,34**	**3 499,25**	**0,00**	**12 632,59**

12. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Situations et mouvements Rubriques	amort. cumulés au début de l'exercice	augmentations de l'exercice	diminutions de l'exercice	valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	**5 027,13**	**161,99**	**0,00**	**5 189,12**
logiciels	5 027,13	161,99		5 189,12
Immobilisations corporelles	**3 235,52**	**454,86**	**0,00**	**3 690,38**
matériel de bureau et informatique	3 235,52	454,86		3 690,38
Total	**8 262,65**	**616,85**	**0,00**	**8 879,50**

13. TABLEAU DES PROVISIONS

Rubriques Situations et mouvements	valeur en début d'exercice	provision en début d'exercice	taux de provision	augmentation des provisions			diminution des provisions = reprise	provisions en fin d'exercice
				valeur	taux de provision	provision		
Provisions pour dépréciation créances clients	**0,00**	**0,00**	**-**	**150,00**	**-**	**75,00**	**0,00**	**75,00**
Mairie de Loupian				150,00	50%	75,00		75,00
Provisions pour risques d'emploi	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**919,13**		**919,13**	**0,00**	**919,13**
Prime de précarité				919,13		919,13		919,13
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 069,13**	**0,00**	**994,13**	**0,00**	**994,13**

AXIOME AUDIT
axiome audit
Tél. 04 67 15 89 35 - Fax 04 67 15 89 51

14. ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES

	montant brut	échéances	
		jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
CRÉANCES	**307 806,39**		
Fournisseurs - avances et acomptes	**242,41**		
Lpo 34	241,15	x	
Uncpie	1,26	x	
Clients	**13 164,40**		
Accueil de loisirs Lomber	160,00	x	
Asp	172,60	x	
Atelier des Recycleuses	9,00	x	
Cen LR	200,00	x	
Club de plongée Odyssée	87,00	x	
Collège Olonzac	160,00	x	
Connaisciences	650,00	x	
Conseil Général de l'Hérault	900,00	x	
Coop des 5 pots	30,00	x	
Coopére 34	151,20	x	
Ecole Annonciation Seilh	300,00	x	
Ecole Est Passeleu Vincent	480,00	x	
Ecole Le Petit Prince	448,00	x	
Gée Aude	450,00	x	
Graine Languedoc-Roussillon	600,00	x	
Groupe Tamaris	15,00	x	
Iufm	210,00	x	
Le Lazaret	2 240,00	x	
Lycée Agropolis	160,00	x	
Lycée Pézenas - Ch Alliès	300,00	x	
Lycée Paul Valéry	64,00	x	
Mairie de Mèze	1 800,00	x	
Maire de Sète	160,00	x	
Nature et Découvertes	320,00	x	
Org. Prod. conchyliculteurs	60,00	x	
Prud'homie de Thau	30,00	x	
Racines	681,60	x	
Site Goût de la lagune	30,00	x	
Thau Agglo	1 980,00	x	
Uncpie	166,00	x	
Véolia	150,00	x	
Clients - douteux	**75,00**		
Mairie de Loupian	75,00	x	
Clients - factures à établir	**7 030,70**		
Adena	9,60	x	
Atelier des Recycleuses	38,40	x	
Civam	687,30	x	
Mairie de Mèze	5 840,00	x	
Peau Bleue	135,00	x	
Prud'Hommie	19,20	x	
Racines 34	291,60	x	
Site Reamrquable du Goût	9,60	x	
Subventions à recevoir	**287 308,88**		
Europe	38 625,25	x	x
Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire	19 312,63	x	
Agence de l'Eau RMC	15 080,00	x	
Région Languedoc-Roussillon	135 438,00	x	x
Département de l'Hérault	62 319,00	x	x
Communauté Agglomération Hérault Méditerrannée	534,00	x	
Communauté de Communes du Nord du Bassin de Thau	6 000,00	x	
EDF Energies Nouvelles	10 000,00	x	

Autres produits à recevoir	**60,00**		
Agence de l'Eau RMC	60,00	x	

AXIOME AUDIT
axiome audit
Tél. 04 67 15 89 35 - Fax 04 67 15 89 52

DETTES	**56 838,42**		
Dettes fournisseurs	**32 070,32**		
Adena	160,00	x	
Ardam	5 761,30	x	
Atelier des Recycleuses	640,00	x	
Azais Negri Claudia	410,00	x	
Biotope	142,57	x	
BV informatique	1 364,00	x	
Annie Castaldo	63,00	x	
Civam	2 726,08	x	
Ccnbt	2 202,83	x	
Club Odysée de Sète	1 450,00	x	
Défi Publicis	541,46	x	
Free	2,00	x	
Geg2a	1 470,00	x	
ISF	478,40	x	
Kaliste	3 169,40	x	
Lyreco	1 446,36	x	
Maif	297,60	x	
Manufacture des Paysages (La)	1 800,00	x	
Peaue Bleue	2 250,00	x	
Racines	4 380,00	x	
Riso France	185,32	x	
Site remarquable du goût	130,00		
Web TV du Sud	1 000,00	x	
Dettes fournisseurs - factures non parvenues	**14 515,97**		
Axiome Audit	1 912,77	x	
Fd Civam	11 455,00		
Geg2a	898,20		
Révi Conseil	250,00	x	
Charges sociales et fiscales	**9 882,98**		
Urssaf T4/12	6 020,00	x	
Mornay retraite T4/12	2 085,00	x	
Ag2r prévoyance T4/12	126,00	x	
Thau Santé Travail T4/12	163,98	x	
Uniformation 2012	1 488,00	x	
Autres charges à payer	**369,15**		
Laura Lecolle	13,90	x	
Mme Ferraris	39,80	x	
Aleksandra Rybnikow	14,38	x	
Emilie Varraud	301,07	x	

15. CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

La Gazette	5,43
Maif	297,60
Total	**303,03**

16. PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Europe	10 116,66
Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire	5 058,33
Agence de l'Eau RMC	12 893,00
Région Languedoc-Roussillon - ppc	95 052,61
Département de l'Hérault	67 213,11
Communauté Agglomération Hérault Méditerrannée	139,95
Communauté de Communes du Nord du Bassin de Thau	921,94
Syndicat Mixte des Étangs Littoraux	320,00
Thau Agglo	1 614,23
EDF Energies Nouvelles	5 000,00
Total	**198 329,83**

AXIOME AUDIT
axiome audit
Tél. 04 67 15 89 35 - Fax 04 67 15 89 51

17. TABLEAU DES CONGÉS À PAYER

Situations et mouvements Rubriques	début d'exercice	augmentation	diminution	fin d'exercice
en salaire brut	6 275,00	1 920,00		8 195,00
en cotisations patronales	2 231,00	613,00		2 844,00
Total	**8 506,00**	**2 533,00**	**0,00**	**11 039,00**

18. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Bénévolat valorisé	**69 750,00**
membres bénévoles, 155 jours valorisés à 450 € / jour	69 750,00
Total	**69 750,00**

ENGAGEMENT

19. DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

Situations et mouvements Rubriques	début d'exercice	augmentation	diminution	fin d'exercice
Esther Émmanuelli	0,00	14,00		14,00
Laura Lecolle	14,00	21,00		35,00
Aleksandra Rybnikow	44,00	21,00		65,00
Emilie Varraud	86,00	21,00		107,00
Total	**144,00**	**77,00**	**0,00**	**221,00**

Ces données sont conformes aux attestations individuelles adressées aux salariés.

20. INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

Rubriques Situations et mouvements	année estimée de départ à le retraite	début d'exercice	augmentation	diminution	fin d'exercice
Esther EMMANUELLI	01/03/2046		18,00		18,00
Laura LECOLLE	01/07/2050		63,00		63,00
Aleksandra RYBNIKOW	01/08/2050		143,00		143,00
Émilie VARRAUD	01/11/2046		521,00		521,00
Total		**0,00**	**745,00**	**0,00**	**745,00**

AXIOME AUDIT
axiome audit
Tél. 04 67 15 89 35 - Fax 04 67 15 89 51

axiome associes
COMMISSARIAT AUX COMPTES
AUDIT

AXIOME AUDIT

MONTPELLIER 34965
215, rue Samuel Morse - Le Triade
Bât. 3 - CS 79016 - cedex 2
Tél : 0 467 158 935
Fax : 0 467 158 951
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

ALÈS 30101
22, rue Maurice Bourdet
L'Atalante - BP 50054 - cedex
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

PERPIGNAN 66006
23, rue de la Sardane
BP 10640 - cedex
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

ASSOCIATION APBT
CPIE Bassin de Thau
Parc Technologique et Environnemental
Route des Salins
30140 Mèze

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Aux membres de l'Association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.
Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article L. 612-6 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. Prestations dues aux membres du Conseil d'Administration par le CPIE

Objet : L'association CPIE effectue des achats de prestations d'éducation à l'environnement scolaire – grand public – auprès de structures membres du Conseil d'administration.

Administrateurs et concernés : Madame Edith FORESTIER – Secrétaire ARDAM, Madame Annie CASTALDO – Administrateur CIVAM RACINES, Monsieur Christophe BRODU – Trésorier FD CIVAM 34, Madame Annie FAVIER BARON – Administrateur ATELIER DES RECYCLEUSES, Monsieur Serge TESSEYDRE - Président ADENA, Madame Camille DANCE – Administrateur ODYSSEE, Monsieur Fabrice JEAN – Administrateur PRUD'HOMIE DE PECHE, Monsieur Alain SACAZE - SRG Lagune de Thau.

Modalités financières : Le montant des achats de prestations effectués auprès de ces structures et comptabilisé en charge au titre de l'exercice clos le 31.12.2012, s'élève à 104 877 Euros.
Par ailleurs, l'association a facturé aux membres une cotisation annuelle de 6% pour un montant total de 5 676 Euros.

Structures	Personnes concernées	Prestations	Cotisations 6%
ARDAM	Edith Forestier	67 657	3 435
CIVAM Racines	Annie Castaldo	16 220	973
FD CIVAM 34	Christophe Brodu	11 455	687
Atelier des recycleuses	Annie Favier Baron	6 315	379
ADENA	Serge Tesseydre	1 300	86
Odyssée	Camille Dance	1 450	87
Prud'homie de pêche	Fabrice Jean	320	19
SRG Lagune de Thau	Alain Sacaze	160	10
		104 877	5 676

Montpellier, le 7 mai 2013

Le commissaire aux comptes
AXIOME AUDIT
Frédéric Carrobé